



**RENSEIGNEMENTS POUR L'OBTENTION
DU PPL
*ex Brevet de Pilote Privé***

L'ACOP est Homologué FTO (Flying Training Organisation) N°F 01-125

Heures de vol minimum:

- 40 heures sur RALLYE MS 880, qui se décomposent en :
- 25 heures de double commande minimum **148 Euros** de l'heure
- 10 heures de solo minimum à **123 Euros** de l'heure

Les 5 heures restantes sont réparties selon vos besoins, à la discrétion du moniteur ou sont un crédit que vous possédez avec vos heures ULM, Hélico ou planeur, et obligatoirement:

- 5 heures de simulateur sur SPIRA 180 à **70 Euros** de l'heure
- 40 heures de cours théoriques collectifs à **15,25 Euros** de l'heure

Au cours de votre progression, à 20 heures de vol, nous vous ferons passer le Brevet de Base

Constitution du dossier de Pilote Stagiaire:

- un certificat médical de non contre-indication, délivré par un médecin agréé (1)

Renseignements divers:

- cotisation Club (pas de droit d'entrée) **230 Euros** pour 2011
- assurance fédérale avec abonnement à l'Info Pilote **99 Euros** pour 2011
- assurance fédérale sans abonnement à l'Info Pilote **65 Euros** pour 2011
- mallette de Pilote Stagiaire **66 Euros** (2)
- carnet de vol **13 Euros** (2)

Les vols s'effectuent sur rendez vous

Le Club est ouvert tous les jours à TOUSSUS le NOBLE,

Le Plus:

- formation théorique par moyen audiovisuels gratuits
- simulateur de vol homologué
- formation CPL (Pilote Professionnel)
- qualifications IR (vol aux instruments)
- qualification MEP (bimoteur)
- cours de différence train rentrant pas variable (ex classe B), vol de nuit, prorogations et renouvellements, PPL, CPL, IR, SEP, MEP
- stage de connaissances JAR-FCL, JAR-OPS

1- Docteur Jean-Louis HAUTECOEUR 155 Bld de la Reine VERSAILLES Tel 01 39 51 97 47 sur rendez vous

2- En vente à "la Boutique du Pilote", sur le terrain de TOUSSUS, au pied de la Tour de contrôle